



Comment faire pour ne pas payer mon trop perçu

Par **audace**, le **03/11/2012 à 14:38**

Bonjour,

Voilà j'ai accouché il y a bientôt 4 mois et depuis la caf c'est tromper il m'a mis mon conjoint en congé mat et moi en arrêt maladie, alors que quand j'y suis allée je leur ai fourni mon congé mat et la somme que je percevrai pendant mon congé du coup quand il m'a remis mon dossier à jour avec les bonnes infos il m'a versé trop mais moi quand j'ai vu qu'il me versait cette somme j'ai été les voir pour leur dire et m'a dit votre dossier était bien à jour que dois-je faire pour ne pas payer cette somme car ce n'est pas ma faute

je vous remercie de votre réponse

Par **amajuris**, le **03/11/2012 à 16:18**

bjr,

même si ce n'est pas votre faute, vous devez rembourser, négociez un échéancier. imaginez que ce soit la caf qui vous doit de l'argent suite à une erreur de votre part, vous serez content de récupérer cet argent.

cdt

évitez le langage sms c'est pénible à lire et rend votre message peu compréhensible.

Par **audace**, le **06/11/2012** à **18:21**

je vous remercie de votre reponce et oui bien sur je me sui a leur place mai eyx me laisse pas le choix de vivre k avec 13e33 comment je ft pour nourrir mon bebe de 4 mois mais merci de votre conseil cordialement

Par **Marion2**, le **06/11/2012** à **18:40**

Bonour,

Le père de l'enfant n'a pas de revenus ???

Je vous conseille vivement de suivre les conseils d'amatjuris si vous ne souhaitez pas rencontrer de gros problèmes.

Voyez une Assistante Sociale.